



Master MEEF 2nd degré

Guide du

Professeur maître de stage

d'un étudiant M1 en pratique accompagnée

2024-2025



À l'intention des professeurs exerçant la fonction de maître de stage auprès d'étudiants en stage de pratique accompagnée dans les établissements du second degré.

Mesdames et Messieurs les professeurs maîtres de stage,

Vous avez accepté d'exercer la mission de maître de stage auprès d'étudiants aspirant à entrer dans la communauté professionnelle des enseignants et nous vous en remercions.

Comme vous le savez, la rentrée scolaire 2022 a vu la mise en place de la réforme des concours de recrutement et des master MEEF conduisant aux métiers du professorat et de l'éducation. Cette restructuration de la formation initiale en a augmenté la dimension professionnalisante.

Il est ainsi fondamental, pour nos étudiants, de bénéficier de stages en établissement, où ils pourront progressivement développer une expérience et des compétences professionnelles indispensables à la réussite au concours et à l'exercice du métier dans les classes. L'accompagnement par des professeurs et conseillers principaux d'éducation expérimentés constitue la clé de voûte de leur intégration dans la communauté éducative, la compréhension de leur rôle en tant qu'enseignants et sa déclinaison dans toutes les missions qu'ils doivent investir.

Nous tenons à saluer votre engagement en tant que maître de stage, en souhaitant que ce cheminement aux côtés des étudiantes et des étudiants que vous allez accompagner soit source d'échanges et d'enrichissement personnel et professionnel partagés, au service des valeurs de notre École.

Ce document s'adresse à tous les acteurs impliqués dans la formation des étudiants en première année de Master MEEF afin de préciser le rôle des maîtres de stage et tuteurs universitaires notamment pour les UE Stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) : « Stage de pratique accompagnée 1 » (PA1) et « Stage de pratique accompagnée 2 » (PA2). Il permet de construire une culture commune autour de la formation des personnels d'enseignement et d'éducation.

Dans le cadre du stage de pratique accompagnée, les maîtres de stage accompagnent l'étudiant dans sa première prise de contact avec les différents acteurs de l'EPLÉ et surtout l'aident à construire progressivement les compétences nécessaires pour exercer le métier de professeur.

SOMMAIRE

1 Textes de référence.....	3
2 Enjeux et objectif du stage de pratique accompagnée	3
3 Cadre du stage de pratique accompagnée.....	4
4 Progressivité de l'acquisition des compétences professionnelles au cours des quatre semestres du master MEEF	4
5 Proposition de scénario (étudiants en parcours enseignement)	6
6 Rôle du maître de stage.....	7
7 Annexes.....	7
7.1 Organisation du master MEEF.....	7
7.2 Suivi de l'acquisition des compétences des étudiants en stage de PA M1 MEEF.....	8
7.3 Liste des responsables de parcours (contacts) :	10
7.4 Organisation et attendus du concours.....	10

1 TEXTES DE REFERENCE

Arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027905257/>

Fiche n° 14 - outil d'accompagnement : descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier

http://cache.media.education.gouv.fr/file/13/04/3/encart6379_fiche14_404043.pdf

2 ENJEUX ET OBJECTIF DU STAGE DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE

Le stage de pratique accompagnée constitue une étape essentielle de la formation initiale, laquelle s'inscrit dans le cadre d'un master MEEF.

D'une durée de 6 semaines, organisé en deux sessions, il permet à l'étudiant de faire un premier lien entre les connaissances acquises à l'université et la manière dont, sur le terrain, ces connaissances sont mobilisées par la communauté éducative. L'objectif principal du stage de pratique accompagnée est ainsi de construire de manière progressive les compétences définies dans le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (B.O.E.N 25 juillet 2013).

En immersion dans l'établissement scolaire, l'étudiant doit ainsi prendre conscience du fonctionnement de celui-ci et de la nécessité d'analyser son environnement de travail pour mener à bien les missions de l'enseignant. Il découvre les instances de l'EPLÉ et échange avec les différentes catégories de personnels

afin d'en comprendre le rôle. L'étudiant doit, en particulier, comprendre comment, au travers de ces instances et du fonctionnement régulier de l'établissement, les valeurs de la République se traduisent dans la vie de l'EPL.

Durant le stage, l'étudiant (ou le binôme d'étudiants) suit, dans ses activités professionnelles, un enseignant référent, son maître de stage, sur la durée de son service hebdomadaire.

En contact avec les élèves, notamment ceux de son maître de stage, il observe leurs activités en lien avec les dispositifs d'apprentissage conçus par l'enseignant. Les échanges et interactions entre l'étudiant et le maître de stage peuvent concerner l'ensemble des missions de l'enseignant : l'observation dans la classe, les phases de programmation et de conception des activités, mais également les choix effectués par l'enseignant, la manière dont les objectifs sont répartis sur une programmation, les dispositifs d'évaluation des élèves, la gestion de la classe, les relations avec les familles, les réunions de travail, conseils de classe, etc.

Il peut être particulièrement formateur que l'étudiant assiste par ailleurs à des enseignements de disciplines autres que la sienne.

Au plus tard dès la deuxième semaine, l'étudiant prend à son tour et progressivement en charge certaines activités, éléments de séance ou séance entière, sous la responsabilité du maître de stage. Celui-ci guide l'étudiant dans ses préparations. Par ailleurs, le maître de stage analyse avec l'étudiant ses productions et son activité dans la classe. Lorsque les étudiants sont placés en binôme, leur observation mutuelle constitue une activité très formatrice.

Les enjeux du stage de pratique accompagnée sont essentiels et multiples. Il s'agit de construire, sur le terrain, en ayant bien conscience de la diversité des situations locales, les premiers éléments de professionnalité, au-delà du simple fait d'apprendre à « faire la classe ». Les étudiants peuvent être, dès l'année suivante en M2, placés en responsabilité devant des classes. Il leur faudra alors faire appel à l'expérience acquise lors des six semaines de pratique accompagnée du M1 pour exercer l'ensemble des missions de l'enseignant.

À la fin du M2, l'étudiant sera amené à se présenter aux épreuves écrites puis orales des concours de recrutement. Il lui sera demandé de s'appuyer sur les acquis de son expérience de stage, notamment dans le cadre de l'épreuve orale d'entretien. Le stage de pratique accompagnée est donc essentiel à la fois dans la construction professionnelle de l'étudiant et dans le cadre de sa préparation aux épreuves de concours.

3 CADRE DU STAGE DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE

Le stage de pratique accompagnée de M1 est composé de deux sessions de trois semaines chacune, sauf en EPS où le stage est filé sur l'année.

La première session se tient en novembre et la seconde en mars.

Ce stage de pratique accompagnée et son expérience sont mobilisés dans la plupart des UE du master 1 et en particulier dans le cadre des UE PA1 (semestre 1) et PA2 (semestre 2) (voir annexe 8.2). Pour chacune de ces UE, 15h sont dédiées à la préparation du stage, à son suivi et à l'analyse des expériences vécues.

Par deux fois au cours du stage, conformément aux articles L124-4 et D124-1 du code de l'éducation concernant les stages en master, l'étudiant transmet à son Université une réponse à enquête concernant son activité dans l'établissement.

4 PROGRESSIVITE DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES AU COURS DES QUATRE SEMESTRES DU MASTER MEEF

Le master MEEF 2nd degré se fixe comme principal objectif de permettre aux étudiants de construire les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant. Le présent document a pour objet de fixer un cadre général qui envisage cette construction dans le temps du diplôme, c'est-à-dire sur deux années.

Il est par ailleurs nécessaire de garder à l'esprit que les étudiants en master MEEF ont, le plus souvent, suivi des dispositifs de préprofessionnalisation durant leur licence. Dans ce cadre, ils ont commencé à construire certaines compétences (en particulier celles attendues à l'entrée en master MEEF) et se sont familiarisés avec l'analyse de la pratique enseignante via les stages en observation.

De même, en cas de succès au concours, l'étudiant sera en stage en responsabilité (à temps plein) et disposera d'une ultime année pour achever la construction des compétences professionnelles telle qu'attendue à l'entrée dans le métier, au moment de sa titularisation.

Les éléments qui suivent constituent donc une réflexion sur la progression des apprentissages à construire lors du master MEEF au cœur de la formation des enseignants. Ils ne décrivent qu'une partie du processus de formation, laquelle se construit tout au long de la vie professionnelle. Afin de permettre la progressivité de l'acquisition de ces compétences professionnelles, on prendra soin de cibler, en particulier quelques-unes d'entre elles, identifiées comme prioritaires lors du semestre, soit en termes d'exigence, soit en termes d'objectif de travail. Ce cadre demeure très général. Il est susceptible d'être aménagé par chaque discipline en prenant en compte les gestes professionnels, les contraintes ou éléments de vigilance particuliers, en particulier en matière de sécurité des élèves. Il appartient donc à chaque responsable de parcours (responsable de la mise en œuvre de la formation) d'identifier d'autres exigences ou de prioriser quelque peu différemment.

Le tableau suivant décrit les **compétences à développer** (en gras) tout au long du parcours de l'étudiant. Elles sont déclinées en indicateurs de description en situation professionnelle (en maigre)

	compétences dont la construction doit être suffisamment avancée à l'issue de la période concernée
	compétences qui doivent aussi être travaillées de manière prioritaire
	compétences autres devant être travaillées

Tous les items n'ont pas vocation à être développés de manière exhaustive et peuvent être adaptés suivant les cas spécifiques

	Pratique accompagnée (M1)		Responsabilité (M2)	
	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques				
Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité				
Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toutes les discriminations				
Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de sa classe et de l'établissement				
Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de la communauté éducative				
Installer et maintenir un climat propice au travail des élèves et à leur socialisation				
Pose et maintient les conditions et les règles d'une vie collective fondée sur le respect mutuel				
Dynamise les échanges et la collaboration entre les élèves				
Repère et désamorce un comportement qui nuit au fonctionnement du groupe				
Maîtriser la langue française à des fins de communication				
S'exprime avec clarté et précision à l'oral et à l'écrit				
Utilise un langage adapté à son (ses) interlocuteur(s)				
Maîtrise les outils et supports de communication (dont les documents utilisés)				
Maîtriser les savoirs disciplinaires et concevoir son enseignement				
Maîtrise les contenus disciplinaires				
Élabore les transpositions didactiques appropriées suivant une démarche adaptée (dont les usages des outils numériques)				
Identifie les connaissances et compétences à faire acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels				
Établit une planification des séquences sur la base des contenus et de la progressivité des apprentissages (programmation, progression)				
Construit son enseignement au travers d'activités ayant du sens et impliquant l'élève				
Intègre dans son activité le développement de la maîtrise de la langue orale et écrite				
Prend appui sur les outils numériques sécurisés partagés par la communauté scolaire (ENT...)				
Mettre en œuvre son enseignement dans la classe				
Détermine les étapes de déroulement de la séance en identifiant les objectifs				
Donne des consignes claires				
Place les élèves en situation réelle de recherche				
Place les élèves en activité individuelle ou par groupe qui conduit à une production				
Accompagne l'activité des élèves dans une posture bienveillante et valorisante (droit à l'erreur, mise en confiance)				
Rend intelligibles, aux yeux des élèves, les compétences travaillées				
Organise une mutualisation des travaux effectués par les élèves				
Structure la trace écrite en impliquant les élèves				
Favorise l'autonomie et la créativité des élèves				
Prend en compte la diversité des besoins des élèves				

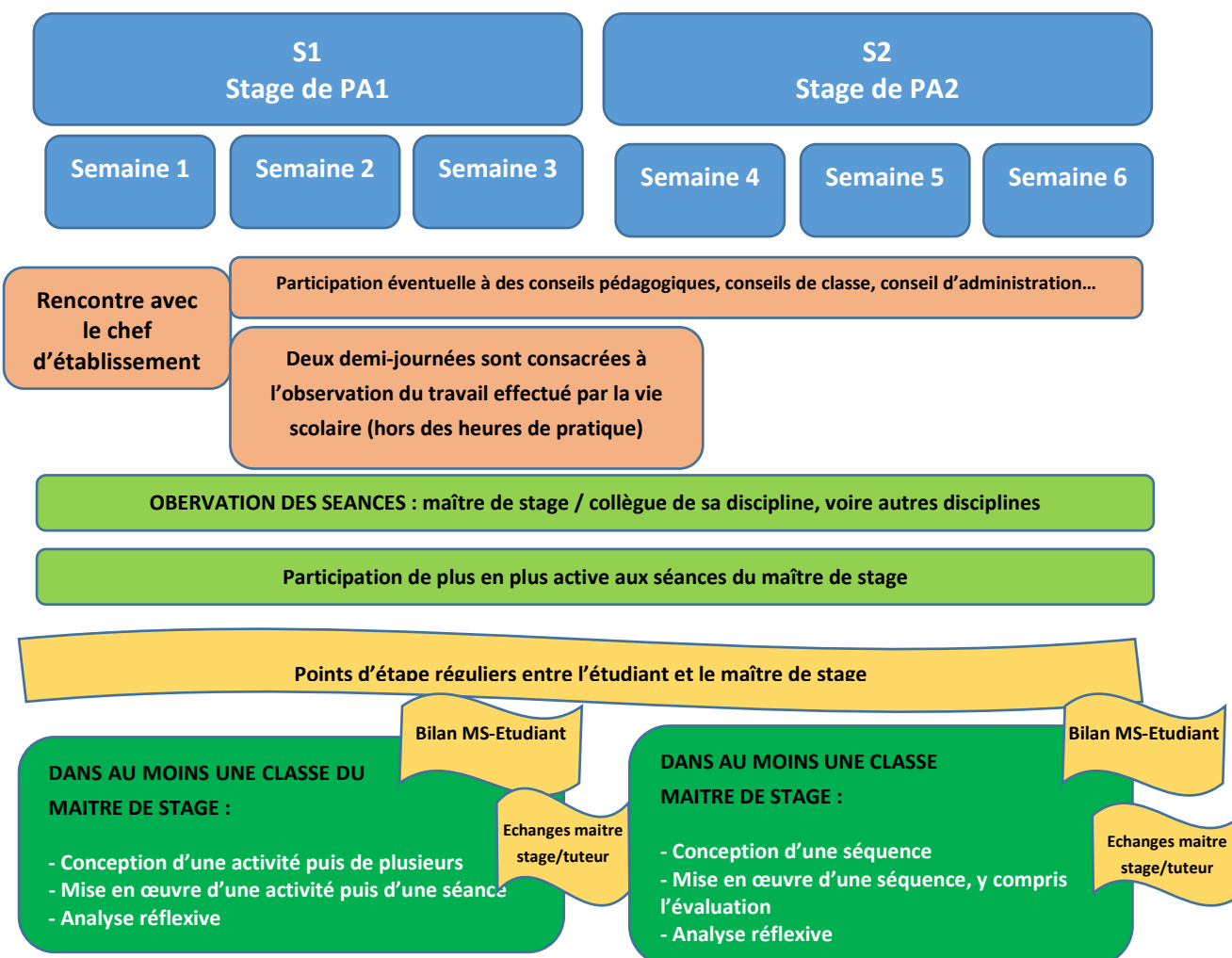
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (connaissances et compétences)				
Recueille des informations sur les acquis des élèves pour construire la progression des apprentissages				
Repère les forces et les difficultés individuelles pour indiquer comment progresser				
Appuie ses évaluations sur des critères explicites en cohérence avec l'apprentissage				
Varie les techniques et les modalités d'évaluation				
Développe l'apprentissage de l'autoévaluation chez les élèves				
Coopérer au sein d'une équipe et avec les parents				
Inscrit son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.				
Contribue au parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.				
Rend compte aux familles du développement des compétences de leur enfant en entretenant un dialogue constructif				
S'engager dans une démarche de développement professionnel				
Participe aux formations disciplinaires ou transversales				
Complète et actualise ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques				

Le stage et son expérience sont convoqués régulièrement tout au long de la formation, y compris pour évaluer l'ensemble des UE.

5 PROPOSITION DE SCENARIO (ETUDIANTS EN PARCOURS ENSEIGNEMENT)

Afin de placer progressivement l'étudiant dans la posture d'un enseignant, le maître de stage veille à la mise en place d'un scénario de formation dont les grands principes sont définis ci-dessous. Ce scénario envisage une progressivité des actions qui s'adapte aux deux mises en stage (stages massés) possibles (deux sessions dans le même établissement ou dans deux établissements différents). En cas de stage filé (EPS), la progression est continue tout au long du stage.

Schématisation simplifiée du scénario de formation au cours des deux stages de pratique accompagnée



6 RÔLE DU MAÎTRE DE STAGE

Le maître de stage est un enseignant expérimenté reconnu pour ses compétences pédagogiques et didactiques et son engagement dans le système éducatif. Sa désignation est effectuée en lien avec les corps d'inspection territoriaux et les chefs d'établissement. Avec une posture bienveillante, empathique, il veille à répondre aux préoccupations et aux demandes de l'étudiant. Il s'assure en particulier de favoriser son accueil et son intégration. Il l'aide à identifier et à développer les compétences à acquérir.

Le maître de stage accompagne l'étudiant afin qu'il puisse, en particulier :

- Connaître le fonctionnement et les acteurs d'un EPLE ;
- Participer à des instances telles que : conseil d'administration, pédagogique, conseil de classe, etc. ;
- Découvrir le fonctionnement et les usages de l'ENT ;
- Observer des séances de sa discipline (et éventuellement d'autres disciplines) ;
- Animer une partie de séance puis une séance ;
- Concevoir puis mettre en œuvre des séances d'enseignement ;
- Concevoir des évaluations et procéder à des corrections de travaux ;
- Analyser son travail et envisager de nouvelles pistes.

C'est donc l'ensemble des facettes du métier qu'il s'agit de lui faire découvrir et expérimenter de façon progressive.

NB : Le maître de stage peut à tout moment contacter le formateur tuteur universitaire pour échanger avec lui et co-construire l'accompagnement le plus adapté.

Il lui appartient par ailleurs de transmettre à l'Université, s'il le souhaite, via le Bureau des stages de l'INSPE, toute information concernant le comportement, l'investissement et la réussite de l'étudiant dans le cadre des activités qui lui sont proposées lors de son stage. Ces informations peuvent être transmises à tout moment et notamment lors de l'enquête systématique transmise par le Bureau des stages.

7 ANNEXES

7.1 ORGANISATION DU MASTER MEEF

Structure de la maquette du MEEF 2nd degré : chaque parcours (discipline) construit la formation des étudiants dans le cadre suivant et adapte les contenus à ses besoins et contraintes :

Blocs	UE associées	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
Stages, initiation à la recherche et mémoire	PA : Stage de pratique accompagnée (M1)	PA 1 (15h)	PA 2 (15h)		
	ET : Stage en établissement (M2)			ET 1 (33h)	ET 2 (33h)
	Initiation à la recherche et mémoire	RM1 / Intro (12h)	RM 2 / Recueil (12h)	RM 3 / Rédaction (9h)	RM 4 / Soutenance (9h)
Compétences professionnelles transversales	LE : Langue étrangère (sauf parcours langue)	LE 1 (24h)		LE 2 (24h)	
	Numérique pour enseigner		Numérique (24h)		
	IP : Identité professionnelle	IP 1 (24 h)	IP 2 (24 h)	IP 3 (24 h)	IP 4 (48 h)
Compétences professionnelles didactiques et disciplinaires	DD : Disciplines et didactiques	DD 1 (81 h)	DD 2 (81 h)	DD 3 (54 h)	DD 4 (27 h)
	PP : Pratiques professionnelles	PP 1 (81 h)	PP 2 (81 h)	PP 3 (27 h)	PP 4 (54 h)

7.2 SUIVI DE L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES DES ÉTUDIANTS EN STAGE DE PRATIQUE ACCOMPAGNÉE M1 MEEF

La grille ci-dessous est un outil permettant au maître de stage et à l'étudiant de mieux identifier **les compétences** (en gras) à développer dans le contexte des situations vécues pendant le stage de PA. Elles sont déclinées en **indicateurs de description** dont la couleur donne une idée de priorité (**vert** : priorité 1, **bleu** 2, **violet** 3) variable suivant le stade de la formation.

Cette grille peut être utilisée de manière souple tout au long du stage dans une finalité formatrice. Tous les items n'ont pas vocation à être développés de manière exhaustive et peuvent être adaptés suivant les cas spécifiques. **Cette fiche de suivi a vocation à construire le dialogue entre le maître de stage et l'étudiant d'une part, et entre le maître de stage et le tuteur universitaire d'autre part. Elle est complétée à l'issue de chaque session.**

Cette fiche est téléchargeable en version modifiable sur le lien suivant : <https://inspe.uca.fr/formation/stages-et-insertion-pro/mise-en-stage>

NB : Les trois niveaux de maîtrise des compétence indiquent une progressivité de 3 à 1, sans qu'une compétence puisse être considérée, en M1, comme définitivement acquise.

1 Compétence en construction avancée / **2** Compétence en construction partielle / **3** Compétence non construite

Référentiel BO 2015	Compétences identifiables avec déclinaison éventuelle des situations observées	Niveau de maîtrise (3, 2, 1)	Observations complémentaires éventuelles
CC1 CC2 CC6	Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	...	
	▪ Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité	...	
	▪ Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toutes les discriminations	...	
	▪ Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de sa classe et de l'établissement	...	
	▪ Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de la communauté éducative	...	
CC3 P3 P4	Installer et maintenir un climat propice au travail des élèves et à leur socialisation ▪ Pose et maintient les conditions et les règles d'une vie collective fondée sur le respect mutuel ▪ Dynamise les échanges et la collaboration entre les élèves ▪ Repère et désamorce un comportement qui nuit au fonctionnement du groupe	...	
CC7 CC8 CC9 P2	Maîtriser la langue française à des fins de communication ▪ S'exprime avec clarté et précision à l'oral et à l'écrit ▪ Utilise un langage adapté à son (ses) interlocuteur(s) ▪ Maîtrise les outils et supports de communication (dont les documents utilisés)		
CC3 CC9 P1 P3	Maîtriser les savoirs disciplinaires et concevoir son enseignement ▪ Maîtrise les contenus disciplinaires ▪ Élabore les transpositions didactiques appropriées suivant une démarche adaptée (dont les usages des outils numériques) ▪ Identifie les connaissances et compétences à faire acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels ▪ Établit une planification des séquences sur la base des contenus et de la progressivité des apprentissages (programmation, progression) ▪ Construit son enseignement au travers d'activités ayant du sens et impliquant l'élève ▪ Intègre dans son activité le développement de la maîtrise de la langue orale et écrite ▪ Prend appui sur les outils numériques sécurisés partagés par la communauté scolaire (ENT...)	

<p>CC3 CC4 P3 P4</p>	<p>Mettre en œuvre son enseignement dans la classe</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Détermine les étapes de déroulement de la séance en identifiant les objectifs ▪ Donne des consignes claires ▪ Place les élèves en situation réelle de recherche ▪ Place les élèves en activité individuelle ou par groupe qui conduit à une production ▪ Accompagne l'activité des élèves dans une posture bienveillante et valorisante (droit à l'erreur, mise en confiance) ▪ Rend intelligibles, aux yeux des élèves, les compétences travaillées ▪ Organise une mutualisation des travaux effectués par les élèves ▪ Structure la trace écrite en impliquant les élèves ▪ Favorise l'autonomie et la créativité des élèves ▪ Prend en compte la diversité des besoins des élèves 	<p>...</p>	
<p>P5</p>	<p>Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (connaissances et compétences)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueille des informations sur les acquis des élèves pour construire la progression des apprentissages ▪ Repère les forces et les difficultés individuelles pour indiquer comment progresser ▪ Appuie ses évaluations sur des critères explicites en cohérence avec l'apprentissage ▪ Varie les techniques et les modalités d'évaluation ▪ Développe l'apprentissage de l'autoévaluation chez les élèves 	<p>...</p>	
<p>CC5 CC10 CC11 CC12 CC13</p>	<p>Coopérer au sein d'une équipe et avec les parents</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscrit son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives ▪ Contribue au parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves ▪ Rend compte aux familles du développement des compétences de leur enfant en entretenant un dialogue constructif 	<p>...</p>	
<p>CC14</p>	<p>S'engager dans une démarche de développement professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participe aux formations disciplinaires ou transversales ▪ Complète et actualise ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques 	<p>...</p>	

<p>Appréciation globale du maître de stage :</p>

7.3 LISTE DES RESPONSABLES DE PARCOURS (CONTACTS) :

Parcours Anglais	Sarah LOPEZ	Sarah.LOPEZ@uca.fr
	Isabelle HERVOUET	Isabelle.HERVOUET@uca.fr
Parcours Professeur documentaliste	Valérie FOUNAUD	Valerie.FOUNAUD@uca.fr
	Étienne TRIPIER	Etienne.TRIPIER@uca.fr
Parcours Éducation Physique et Sportive	Patrick BABUT	Patrick.BABUT@uca.fr
	Cathy ROLLAND	Cathy.ROLLAND@uca.fr
Parcours Espagnol	Caroline BRUGERE	Caroline.BRUGERE@uca.fr
	Lucie LAVERGNE	Lucie.LAVERGNE@uca.fr
Parcours Histoire-Géographie	Bertrand NOBLET	Bertrand.NOBLET@uca.fr
	Bettina SEVERIN BARBOUTIE	Bettina.SEVERIN_BARBOUTIE@uca.fr
Parcours Lettres modernes	Thierry POYET	Thierry.POYET@uca.fr
	Emmanuèle LESNE-JAFFRO	Emmanuele.LESNE-JAFFRO@uca.fr
Parcours Lettres classiques	Thierry POYET	Thierry.POYET@uca.fr
	Fabrice GALTIER	Fabrice.GALTIER@uca.fr
Parcours Mathématiques	Frédéric LAURENT	Frederic.LAURENT@uca.fr
	Nicolas BILLEREY	Nicolas.BILLEREY@uca.fr
Parcours Physique-Chimie	Jean-Pierre AGUER	J-Pierre.AGUER@uca.fr
	Clotilde MERCIER	Clotilde.MERCIER@uca.fr
Parcours Sciences de l'Ingénieur	Bruno LIMOGES	Bruno.LIMOGES@uca.fr
Parcours Sciences de la vie et de la Terre	Didier MULNET	Didier.MULNET@uca.fr
	Rémi CADET	Remi.CADET@uca.fr
	Nicolas OLIVIER	Nicolas.OLIVIER@uca.fr
Parcours Conseiller principal d'éducation	Guillaume MILIEN	Guillaume.MILIEN@uca.fr

Bureau des stages : stages.inspe@uca.fr

7.4 ORGANISATION ET ATTENDUS DU CONCOURS

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000043075486/2023-07-17/>

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000043075584/2023-07-17/>

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000043075584/2023-07-17/>

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les sections et modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000043075622/2023-07-17/>

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000043075664/2023-07-17/>